



## DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre des activités sportives, le Haras de Mérindol peut être amené à prendre des photographies ou des vidéos de votre enfant et à les utiliser sur ses supports de communication, sans limite de temps ou de lieu.

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit pris en photo ou vidéo, nous vous invitons à cocher la case ci-dessous :

REFUS

## LICENCE FFT

La licence de la Fédération Française d'Équitation est obligatoire pour valider les examens fédéraux (les galops) et pour pratiquer la compétition. Elle garantit le cavalier en Responsabilité Civile et Individuelle Accident durant toutes les activités du Haras

Je souscris la licence FFE 2018 (moins de 18 ans 25€, 18 ans et plus 36€).

lors de cette inscription

en janvier 2019

Elle sera valable du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019

Descriptif détaillé disponible sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com)

## REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur est envoyé par mail à tous les adhérents en septembre ou transmis sur papier aux nouveaux adhérents ou sur demande.

Je soussigné ..... certifie avoir pris connaissance de l'ensemble des informations notées sur cette fiche d'inscription et du règlement intérieur. J'approuve ce règlement intérieur et m'engage à le respecter et le faire respecter.

Date :

Signature du cavalier

Signature du responsable légal



Haras de Mérindol Alexandre MAIMONE

**Siège social : 525, chemin de Mérindol Est, 84550 MORNAS. 04 90 28 15 48 – 06 47 25 93 01 SIRET 539 639 948 00014 APE 0143Z**